

# VASOS FARES

Vereinigung aktiver Senior:innen- und  
Selbsthilfeorganisationen der Schweiz  
**Fédération des Associations des  
retraité-e-s et de l'entraide en Suisse**  
Federazione associazioni  
pensionate:ti e d'autoaiuto in Svizzera



« La FARES s'engage pour  
un apprentissage tout au long  
de la vie »

**Rapport annuel 2024**

Les organes de la FARES/VASOS sont l'assemblée des délégué-e-s (AD) et le comité. Le comité est l'organe d'exécution. Il se compose de la présidence, du responsable des finances, de la présidente du groupe FARES/CSA, de la coprésidente du Conseil Suisse des Aînés (CSA), et d'une représentante des groupes de travail. Le comité est responsable de

la représentation de la FARES/VASOS face à des tiers, de l'application des décisions de l'AD et de la mise en place des groupes de travail. Le secrétariat soutient les organes aux plans organisationnel et administratif. Nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous les membres des différentes instances.

## Comité FARES

Bea Heim, présidente  
Inge Schädler, vice-présidente  
Marco Spinelli, responsable des finances  
Thomas Grünwald, membre  
Verena Loembe, membre  
Liselotte Lüscher, représentante des groupes de travail  
Esther Waeber-Kalbermatten, coprésidente du CSA  
Françoise Bassand, secrétariat

## Délégation du Conseil suisse des aînés (CSA)

Esther Waeber-Kalbermatten, coprésidente CSA  
Inge Schädler, présidente du groupe SSR  
Barbara Fischer  
Jean-Maurice Fournier  
Jakob Hauri  
Bea Heim  
Marc Joset  
Max Krieg  
Elisabeth Leo Dupont  
Béatrice Métraux  
Eliane Rey  
Jolanda Schütz  
Marianne Streit  
Elsbeth Wandeler  
Bruno Weideli  
Annette Zimmermann-Bähler  
Ursula Zulauf

## Groupes de travail FARES

**GT Santé**  
Laurence Fehlmann Rielle, présidente  
Marianne de Mestral, vice-présidente  
Bea Heim  
Charlotte Deslarzes  
Anneliese Girard  
Hans-Peter Graf  
David Winizki

### GT Grand âge / Vie quotidienne des seniors

Liselotte Lüscher, présidente  
Max Krieg, vice-président  
Marianne de Mestral  
Rita Heinzelmann  
Danielle Richard

### GT Politique sociale

Werner Blum, président  
Paul Bigger, vice-président  
Max Krieg  
Monika Mosbahi  
Reinhold Ryf  
Rolf Schneider  
Monique Walker

### GT Habitat & mobilité

Yolanda Schütz, présidente a.i.  
Rosmarie Okle, vice-présidente  
Paul Bigger  
Hans Peter Graf  
Marc Joset  
Roelina Klunder  
Eliane Rey  
Bruno Weideli  
Christoph Wydler  
Ursula Zulauf

### GT Environnement et dialogue des générations

Thomas Grünwald, président  
Beat Steiger, vice-président  
Bea Heim  
Liselotte Lüscher  
Anne Mahrer  
Rosmarie Wydler-Wälti



## ÉDITORIAL

3

# Comment vivez-vous la vieillesse ?

Comme une période de nouvelles libertés, d'opportunités et de défis passionnants ? Une chose est certaine : la vieillesse apporte une richesse d'expériences de vie.

« Prends la vie comme elle est, mais ne la laisse pas ainsi », est le conseil de Franz Müntefering, ancien ministre fédéral allemand. Il nous appelle à rester actifs, car les personnes âgées sont un trésor d'expériences et de savoirs, une ressource essentielle pour la société qu'il convient de valoriser et de mettre à profit.

Notre société associe cependant la vieillesse au déclin physique et mental – une vision réductrice et dépassée. Ces stéréotypes négatifs engendrent des discriminations liées à l'âge, comme l'idée de limiter le droit de vote des aînés, ou incitent à l'inaction politique, notamment face aux violences que subissent chaque année environ 300 000 personnes de plus de 65 ans en Suisse.

Face à cette réalité, l'existence d'organisations actives pour les aînés comme la FARES est essentielle. Nous luttons contre toutes les formes de discrimination liée à l'âge et défendons fermement l'autodétermination et la participation, ainsi que la liberté de choisir son mode et son lieu de vie à un âge avancé. Nombreux sont ceux qui souhaitent rester chez eux aussi longtemps que possible, même s'ils ont besoin d'aide. Avec des services de soutien, cela devient réalisable. Le soutien est la clé d'une vie autonome et digne dans la vieillesse. Personne ne devrait y renoncer pour des raisons financières.

Une première étape a été franchie au Conseil national, qui a décidé que les bénéficiaires AVS et AI avec prestations complémentaires pourraient rester à domicile grâce à un soutien adapté. Pour la FARES, il est clair que l'accès à ce soutien doit être garanti à tous. C'est notre engagement - pour l'autodétermination et la qualité de vie des aînés.

Nous restons mobilisés !

**Bea Heim,**  
présidente de la FARES VASOS FAPAS

*Bea Heim*

## Sommaire

Organes	2
Comité/CSA	4
Thème	5
Groupes de travail	6
Membres individuels	8
Membres	9
Secrétariat, Finances	10
Chiffres-clé	11

## Comité directeur

## Rapport du comité directeur

2024 a été marqué par des décisions clés concernant le climat, la santé et la sécurité sociale. La FARES s'est fortement engagée, contribuant ainsi au progrès social et écologique. Le comité et les groupes de travail ont été très sollicités par des communiqués de presse et des consultations.

Lors des assemblées des délégués, les débats animés ont permis de dégager des majorités. La conférence des présidences des organisations membres et l'événement en ligne sur la révision de la LPP ont suscité un vif intérêt. Notre newsletter, grâce à son équipe rédactionnelle, gagne un public de plus en plus large.

La FARES est un pilier central du CSA (Conseil Suisse des Aînés). Grâce à nos délégués et à la présidente

de la fraction, Inge Schädler, les propositions de la FARES sont intégrées aux prises de position du CSA.

Je remercie mon comité, notamment Inge Schädler (vice-présidente), Marco Spinelli (trésorier), Liselotte Lüscher (coordination des groupes de travail), Verena Loembe (présidente, rédaction) et Thomas Grünwald (président du groupe de travail Environnement et Dialogue intergénérationnel) pour leur engagement.

Marco Lafranchi a démissionné pour des raisons de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement ! Dès 2025, Daniel Burckhardt représentera à nouveau la Suisse italienne au comité directeur.

**Bea Heim, présidente de la FARES**

## Conseil Suisse des Aînés (CSA)

## Rapport du Conseil suisse des aînés et le groupe

L'année 2024 a été une année riche en événements avec des votations importantes et des nombreuses consultations. Le Conseil a pris position sur tous les sujets importants, tels que :

- la modification des prestations complémentaires pour le logement encadré ; l'initiative sur les soins 2 ; le financement de la 13<sup>e</sup> rente AVS ; la modification de la loi sur la transplantation, etc.

Le contenu des textes a fait l'objet d'âpres discussions au sein des commissions compétentes. Il est réjouissant de constater qu'il a souvent été possible de trouver des réponses communes. Cette année, le CSA a rédigé un communiqué de presse pour chacune des consultations, ce qui a permis de présenter les positions de manière transparente.

La manifestation « Fuori Mura » à Saint-Gall sur le thème « La numérisation - un défi pour les personnes âgées » a suscité un grand intérêt ; une centaine de personnes ont suivi très attentivement les exposés et les discussions.

Les six commissions ont travaillé intensivement à l'élaboration d'un « Agenda de la politique de la vieillesse », dans lequel elles ont présenté une rétrospective et des perspectives sur les thèmes traités. Ce document, qui paraît chaque année, doit montrer où et comment le CSA s'engage pour la génération des aînés.

Rolf Schneider, Christiane Layaz, Christoph Wydler et Hans-Albert Rölli ont démissionné et par la suite, Béatrice Métraux, Bruno Weideli, Jolanda Schütz et Marc Joset ont été élus comme nouveaux délégués.

Nous remercions chaleureusement les sortants pour leur engagement de longue date et souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres, en nous réjouissant d'une collaboration fructueuse.

Les délégués ont à nouveau contribué à faire connaître le CSA et à défendre les intérêts des personnes âgées lors de manifestations, de campagnes de votation et par des articles dans les News de la FARES.

**Inge Schädler, présidente du groupe CSA**

## THÈME - FORMATION DES PERSONNES ÂGÉES



## Faut-il des offres de formation continue spécifiques pour les personnes qui font du bénévolat à un âge avancé ?

La FARES a adhéré en 2024 à la Charte suisse de la formation 65+. Elle s'engage ainsi, à l'instar d'autres organisations suisses, à renforcer l'apprentissage tout au long de la vie, en mettant particulièrement l'accent sur l'apprentissage à un âge avancé.

Cette charte a été précédée d'une enquête auprès des personnes de plus de 60 ans en 2023. Près des trois quarts des répondants avaient l'âge de la retraite, c'est-à-dire plus de 65 ans. L'enquête a été commandée par les Universités suisses des seniors et les Universités populaires suisses. Il s'agissait de la première enquête nationale auprès des personnes de cette tranche d'âge. On souhaitait obtenir des informations, par exemple sur les besoins d'apprentissage et les préférences en matière de formation. Le thème principal était la numérisation dans le quotidien des personnes âgées. Dans le rapport final, on constate notamment qu'une bonne moitié des participants à l'enquête a suivi une formation de niveau tertiaire. La formation continue des personnes âgées semble donc être un privilège réservé à un certain groupe. Malgré ce constat, il est clair que le groupe de personnes de plus de 65 ans interrogé n'est pas homogène, qu'il a des besoins différents et que ses situations de vie et de revenus diffèrent.

Dans le rapport de l'enquête, deux résultats m'ont particulièrement frappé : d'une part, les personnes interrogées ne voient guère l'utilité de considérer la participation à la formation continue comme un moyen de prévention pour la santé. Les personnes âgées sont toujours fixées par la société sur leur santé, mais pour le groupe interrogé ici, la santé n'est pas la motivation principale. Deuxièmement, le fait que peu d'entre eux voient dans la formation continue une utilité pour la participation à la vie politique est certes décevant, mais cela est sans doute davantage lié au contenu des offres qu'à leur attitude personnelle.

Je pense que tout un groupe de personnes âgées actives n'est pas pris en compte dans la formation continue, à savoir celles qui font du bénévolat, que ce soit en tant que personnes s'occupant d'enfants ou de personnes âgées ou malades, ou en tant que membres d'organisations ou d'associations, surtout dans le domaine de la politique de la vieillesse, où elles sont actives en tant que membres du comité ou de groupes de travail ou dans l'administration, ou encore en tant que responsables de projets. Si je considère le deuxième groupe, je constate que ces personnes âgées actives apportent probablement beaucoup de choses de leur ancien quotidien professionnel, mais souvent pas tout. Peut-être auraient-ils besoin, par exemple, de cours de conduite d'entretien ou d'un élargissement de leurs compétences administratives.

Pour les membres d'organisations de personnes âgées actives en Suisse, des cours de français ou d'allemand seraient certainement plus que nécessaires. Les offres utiles et existantes pour ce groupe sont des cours d'informatique, qu'ils soient proposés par des prestataires privés, par Pro Senectute ou par Movendo, l'institut de formation des syndicats. De tels cours d'informatique sont certes proposés, mais il n'y a pas d'indication ou d'exigence particulière selon laquelle ils doivent également soutenir les personnes travaillant bénévolement. La plupart des offres ne proposent pas de cours pour les personnes qui s'occupent bénévolement de personnes âgées ou d'enfants.

Pourtant : les offres destinées aux personnes âgées qui effectuent un travail bénévole ou gratuit devraient certainement être avantageuses, voire gratuites !

**Liselotte Lüscher, comité de la FARES**

## GT Santé

En 2024, notre groupe a préparé plusieurs réponses à des consultations pour la FARES. Ces consultations portaient notamment sur la deuxième étape de l'initiative sur les soins, sur la loi sur les produits thérapeutiques et sur le projet d'imposer une taxe pour les cas bagatelles aux urgences des hôpitaux.

Des discussions intenses ont eu lieu sur le projet EFAS qui a mené à la prise de position négative de la FARES. Néanmoins, étant donné son acceptation par le peuple, il conviendra de suivre avec attention la mise en œuvre du projet.

Deux membres du groupe ont sollicité une rencontre avec des collaborateurs de l'OFSP pour discuter de la problématique des addictions chez les personnes âgées. Nous avons reçu un accueil positif et l'OFSP est d'accord d'associer notre groupe à de futures discussions sur le sujet dans le cadre du réseau de partenaires du domaine.

Des discussions ont été menées sur la proposition de la CDS (Conférence des directrices et directeurs

cantonaux de la santé) de sortir les seniors de la LAMAL et de constituer un système pour les soins du grand âge. Le groupe est préoccupé par cette proposition qui risque de mener à un système de santé à plusieurs vitesses et il se positionnera ultérieurement si cette proposition est maintenue.

Pour des raisons de priorité liées aux objets politiques en cours, nous avons mis de côté le projet de médiatiser nos positions sur l'amélioration de l'image des personnes âgées et de leur capacité d'autonomie, mais nous reprendrons cet aspect en 2025.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à nouveau Annelise Girard au sein du groupe et nous sommes maintenant sept membres. Mais nous cherchons toujours de nouveaux membres.



**Laurence Fehlmann Rielle,**  
présidente

## GT Grand âge / Vie quotidienne des seniors

Au début de l'année, le GT Grand âge s'est encore penché sur les demandes formulées dans le cadre du rapport « Personnes de plus de 80 ans ». Il a été rapidement répondu à une demande adressée à l'OFSP de procéder à une subdivision du revenu équivalent à partir de 75 ans, mais en indiquant que le groupe d'âge 85+ était trop petit pour permettre une déclaration significative.

Une discussion approfondie sur le maintien du GT a débouché sur une proposition au comité pour une réorientation partielle sous un nouveau nom, ce que le comité a soutenu. Le GT Grand âge s'appelle désormais GT Vie quotidienne des seniors.

Le thème du grand âge a été conservé, mais nous voulions également nous concentrer sur des sujets qui ne sont pas traités dans d'autres groupes de travail, comme le maintien à domicile des personnes (très) âgées, la confrontation avec la mort, l'éducation/la formation continue ou la distribution de médicaments à ce groupe. Enfin, le thème de la discrimination a été au centre des discussions, en collaboration avec les autres groupes de travail.



**Liselotte Lüscher,**  
présidente

## GT Politique sociale

**En 2024, le groupe de travail Politique sociale s'est réuni à cinq reprises**

La première séance a été consacrée aux objets de la votation du 3 mars. Par ailleurs, le rapport sur la prise en charge des personnes âgées, les prestations transitoires et la réduction des rentes a été abordé.

Inge Schädler a démissionné de son poste de présidente. Werner Blum a pris la relève. En ce qui concerne les objets de votation, le GT s'est surtout intéressé à l'initiative des 10% concernant les primes d'assurance maladie et au frein aux coûts.

Le GT s'est également penché sur le financement de la 13<sup>e</sup> rente AVS. Le financement supplémentaire doit être assuré par une adaptation des cotisations AVS, sans coupes dans la formation, l'aide au développement, etc.

La plupart des caisses de pension disposent d'un taux de couverture supérieur à 104%. Le GT ne voit aucune raison d'abaisser le taux de conversion. Il plaide le non à la réforme de la LPP.

Le GT a également revu son cahier des charges. Parallèlement, il a pris connaissance des consultations concernant la modification de la loi sur le libre passage et la perception des cotisations AVS sur les revenus de faible importance et des intérêts moratoires. Il s'agissait de thèmes non prioritaires. Il a été renoncé à une réponse.



**Werner Blum,**  
président

## GT Habitat & mobilité

Notre GT s'est réuni trois fois à Berne. Nous avons clôturé le thème « L'adaptation aux handicapés est-elle aussi toujours adaptée aux personnes âgées ? ». Un rapport à ce sujet a été publié dans la newsletter et des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet. Avec des critères clairs et uniformes, nous avons analysé différents projets de logements modèles de l'Office fédéral du développement territorial. Nous avons rédigé des résumés et souhaitons les présenter en 2025 dans la newsletter. Sur place nous avons pu visiter l'un des projets impressionnantes, le nouveau Zähringer à Berne.

Nous avons discuté des thèmes que nous souhaitons aborder à l'avenir, comme les logements abordables ou la discrimination liée à l'âge lors de la recherche d'un logement. En outre, nous nous sommes penchés sur l'avancée croissante de la

numérisation dans les transports publics et ses conséquences pour les personnes âgées. Nous continuerons à nous occuper de ces questions.

Nous allons dresser la liste de tous les thèmes pertinents, répartis entre les domaines habitat et mobilité, les classer par ordre de priorité et décider ensuite sur quoi nous voulons continuer à travailler en 2025 ; ce qui est important pour nous, ce sont d'une part les thèmes d'actualité politique et d'autre part les thèmes qui sont importants pour les personnes âgées, mais qui ont été oubliés ou négligés par la politique.



**Yolanda Schütz,**  
présidente a.i.



## Secrétariat

En tant que plus grande association faîtière de seniors de Suisse, la FARES représente près de 130'000 membres dans toutes les régions du pays. Le secrétariat met à disposition l'organisation et l'infrastructure nécessaires pour que les 19 organisations membres, les membres individuels, le comité, le groupe CSA de la FARES et les cinq groupes de travail puissent travailler de manière professionnelle. Les prestations fournies comprennent les domaines suivants

- Dix **newsletter** bilingues ou trilingues ont été envoyées.
- Divers **communiqués de presse** et **réponses à des consultations** ont été publiés.
- Le **site web** bilingue reste le premier point de contact et la carte de visite de la FARES.
- Nous informons de manière compétente et flexible via les canaux de médias sociaux **Facebook** et **X/Twitter**.
- Le **rapport annuel** a été établi en allemand et en français.
- Onze **réunions du comité**, y compris la préparation, le suivi et la rédaction des procès-verbaux, ont eu lieu sous forme de vidéoconférences.



Françoise Bassand,  
secrétariat

## Commentaires sur les comptes 2024

De nouveaux membres et la dissolution de la provision pour « La voix des seniors » ont généré une augmentation des recettes. Celles-ci ont partiellement été compensées par des investissements dans le site internet et dans un nouveau dépliant qui devrait améliorer la visibilité de la FARES.



Marco Spinelli,  
responsable des finances

## CHIFFRES CLÉS

### Compte de résultat

Compte de Profits et Pertes en CHF	2023 IST Actuel	2024 Budget	2024 IST Actuel	Variation	2025 Budget
<b>RECETTES</b>					
Cotisations organisations	20 250.00	20 250.00	20 470.00	220.00	20 650.00
Cotisations membres individuels	1 220.00	1 220.00	1 440.00	220.00	1 400.00
Cotisation CSA	35 000.00	35 000.00	35 000.00	0.00	35 000.00
Dons	260.00	0.00	240.00	240.00	3 000.00
Produit hors période	0.00	0.00	6 950.00	6 950.00	0.00
<b>Total Recettes</b>	<b>56 730.00</b>	<b>56 470.00</b>	<b>64 100.00</b>	<b>7 630.00</b>	<b>60 050.00</b>
<b>CHARGES</b>					
Frais assemblée des délégués	6 838.85	7 100.00	7 913.35	-813.35	7 600.00
Frais présidence	0.00	0.00	-11.65	11.65	600.00
Frais comité	637.40	640.00	697.35	-57.35	2 300.00
Frais groupes de travail	5 917.90	3 540.00	1 364.10	2 175.90	2 400.00
Frais fraction au CSA	579.20	830.00	910.30	-80.30	900.00
<b>Séances des Délégués</b>	<b>13 973.35</b>	<b>12 110.00</b>	<b>10 873.45</b>	<b>1 236.55</b>	<b>13 800.00</b>
Secrétariat salaires et charges sociales	26 430.50	26 850.00	26 803.10	46.90	27 071.13
Location bureau	2 400.00	2 400.00	2 400.00	0.00	2 400.00
Dépenses bureau et administration	968.55	850.00	955.95	-105.95	920.00
Révision	1 077.00	1 080.00	1 032.35	47.65	1 080.00
Charges financières	60.00	60.00	70.46	-10.46	70.00
Autres charges	766.25	1 100.00	1 029.85	70.15	1 100.00
<b>Administration</b>	<b>31 702.30</b>	<b>32 340.00</b>	<b>32 291.71</b>	<b>48.29</b>	<b>32 641.13</b>
Bulletin, newsletter, rapport annuel,					
Publications	3 194.20	3 200.00	8 301.60	-5 101.60	5 100.00
Rédaction	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Site internet	5 200.85	1 600.00	5 461.30	-3 861.30	800.00
Projet 4ème âge	68.30	0.00	0.00	0.00	0.00
Divers projets	2 125.50	7 000.00	6 006.00	994.00	15 000.00
<b>Communication et projets</b>	<b>10 588.85</b>	<b>11 800.00</b>	<b>19 768.90</b>	<b>-7 968.90</b>	<b>20 900.00</b>
<b>Total Charges</b>	<b>56 264.50</b>	<b>56 250.00</b>	<b>62 934.06</b>	<b>-6 684.06</b>	<b>67 341.13</b>
<b>Résultat annuel</b>	<b>465.50</b>	<b>220.00</b>	<b>1 165.94</b>	<b>-7 291.13</b>	

## Bilan

Bilan en CHF	31.12.2023 Actuel	31.12.2024 Budget	31.12.2024 Actuel
<b>Actifs</b>			
Compte CCP 40-11425-9	90 761.48	90 981.48	94 531.97
Actifs transitoires	835.00	835.00	850.05
<b>Total Actifs</b>	<b>91 596.48</b>	<b>91 816.48</b>	<b>95 382.02</b>
<b>Passifs</b>			
Passifs transitoires	16 250.40	16 250.40	18 870.00
Provision pour secrétariat			
au 1.1.	25 649.75	25 649.75	25 649.75
au 31.12.	25 649.75	25 649.75	25 649.75
<b>Total Fonds étrangers</b>	<b>41 900.15</b>	<b>41 900.15</b>	<b>44 519.75</b>
Fonds propres			
Année précédente sans P&P	49 230.83	49 696.33	49 696.33
Fonds propres au 1.1.	49 230.83	49 696.33	49 696.33
<b>Résultat de l'année</b>	<b>465.50</b>	<b>220.00</b>	<b>1 165.94</b>
<b>Total Fonds propres</b>	<b>49 696.33</b>	<b>49 916.33</b>	<b>50 862.27</b>
<b>Total Passifs</b>	<b>91 596.48</b>	<b>91 816.48</b>	<b>95 382.02</b>

# Pour la dignité et le droit à l'autodétermination des personnes âgées

Fédération faîtière nationale des associations de retraitées et retraités actifs et des organisations d'entraide, la FARES/VASOS s'engage pour la dignité et le droit à l'autodétermination des personnes âgées.

Notre engagement se fonde sur le respect des droits de l'Homme et sur le principe de justice sociale. Dans ce cadre, nous luttons contre toute forme de discrimination, contre la pauvreté des plus âgés et contre l'injustice. Nous nous battons pour une vieillesse dans la dignité, l'autodétermination et la sécurité financière.

Nous encourageons la participation politique et sociale ainsi que le dialogue entre les générations. Nous prônons la gestion durable des ressources naturelles.

## Impressum

### Éditrice

FARES/VASOS, 3000 Berne

### Rédaction

Françoise Bassand, Bea Heim, Inge Schädler,  
Thomas Grünwald, Verena Loembe,  
Liselotte Lüscher, Marco Spinelli

### Graphisme et Impression

Association St-Camille, Atelier BMP  
Villars-sur-Glâne

### Tirage

400 exemplaires en allemand  
300 exemplaires en français

Photo couverture: 5948024 © Rawpixelimages |  
Dreamstime.com

## Faites entendre votre voix!

### Groupes de travail

La FARES/VASOS prend position sur des thèmes d'actualité. Des groupes de travail élaborent les bases de réflexion, puis le comité en discute et les adopte. Par ailleurs, les séances du comité et de l'assemblée des délégués sont toujours consacrées en priorité à un thème d'actualité. Y a-t-il une cause pour laquelle vous souhaitez vous engager? Les groupes de travail sont toujours prêts à accueillir de nouveaux membres motivés. Nous avons hâte de vous rencontrer: [info@vasos.ch](mailto:info@vasos.ch)

### Membres collectifs

La vingtaine d'organisations nationales, cantonales et régionales affiliées et leurs 130 000 adhérents nous confèrent le poids nécessaire pour être entendus.

### Membres individuels

La FARES/VASOS offre aussi la possibilité de s'affilier à titre individuel. Toute personne qui aimerait s'engager peut collaborer au sein de la FARES/VASOS en tant que membre individuel et si elle n'est pas encore membre d'une organisation affiliée à la FARES/VASOS, adhérer à cette dernière en tant que membre individuel. Les membres individuels forment un groupe propre. Ils s'organisent et se mettent en réseau eux-mêmes afin de partager leurs idées et leurs préoccupations dans le cadre de la FARES/VASOS. Le groupe des membres individuels bénéficie des mêmes droits et devoirs que les membres collectifs.

**Vous aussi, en devenant membre collectif ou membre individuel, aidez la FARES/VASOS à atteindre ses objectifs. Vous trouverez toutes les précisions sur notre site Internet [www.fares.ch](http://www.fares.ch).**

# VASOS FARES

## Kontakt

Secrétariat FARES/VASOS, 3000 Berne, [www.fares.ch](http://www.fares.ch)  
Françoise Bassand, 076 583 60 90, [info@vasos.ch](mailto:info@vasos.ch)  
[www.facebook.com/vasos.fares](http://www.facebook.com/vasos.fares), [www.twitter.com/VasosFares](http://www.twitter.com/VasosFares)  
Compte postal: 40-11425-9, VASOS / FARES, 2554 Meinißberg  
IBAN: CH39 0900 0000 4001 1425 9